



Chroniques de Verrières

No 145

MERCREDI, 2 juin 1830

7p

AFFAIRE SOREL

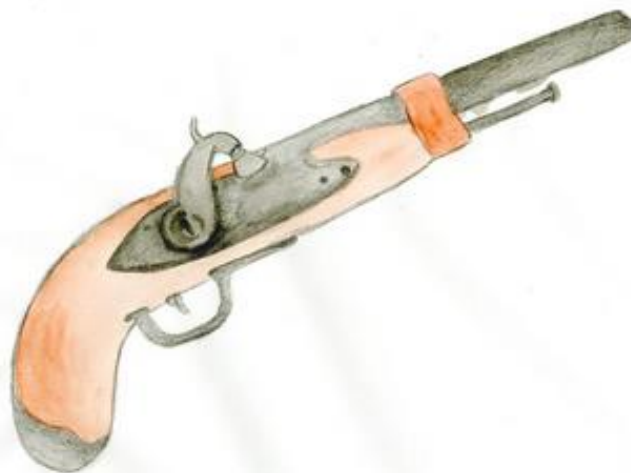
Un meurtre à l'église

Ce 2 mai, le jeune Julien Sorel a sans doute commis l'erreur de sa vie. Monsieur Sorel, l'ancien précepteur de Monsieur et Madame de Rênal et maintenant secrétaire chez les de la Môle, une famille noble de Paris, a tiré à plusieurs reprises sur une femme dans un lieu culturel, qui plus est l'Eglise de Verrières. Cette femme n'est personne d'autre que son ancienne employeuse, Madame De Rênal. A l'époque où le jeune Sorel travaillait chez Monsieur et Madame de Rênal, des bruits couraient à propos d'une

certaine liaison ambiguë qu'entretenaient Julien Sorel et Madame de Rênal. Quand ces rumeurs ont pris une certaine ampleur, Julien Sorel est parti sans doute à cause de la pression subie. Et aujourd'hui cet homme a essayé de mettre fin à la vie de son ancienne patronne et maîtresse ! L'on pourrait se demander pourquoi agir ainsi. D'après quelques témoignages de Julien Sorel, il aurait décidé d'agir ainsi par esprit de vengeance alors que son mariage entre lui et Mademoiselle de la Môle était sur le point d'avoir lieu. Mme De Rênal a envoyé une lettre à M. de la Môle en dénigrant Julien et en montrant qu'il est vraiment.

Le marquis de la Môle aurait décidé de ce fait, d'annuler le mariage, ce qui a mis Julien Sorel hors de lui et l'a poussé à commettre cet acte. Il a tiré à deux reprises sur Mme de Rênal, qui a survécu, elle n'a pas succombé à ses blessures. C'est un gros soulagement pour les habitants de Verrières et malgré tout, même pour Julien Sorel.

EDITION
SPÉCIALE



Chroniques de Verrières

Incarcération du prévenu Retour sur une semaine mouvementée

3 mai: Julien Sorel se fait incarcérer à Verrières suite à son acte. Il n'a plus d'espoir et ne pense qu'à la perspective de la guillotine, épuisé.

Fort heureusement, Mme de Rênal n'est pas morte, ni même grièvement blessée car aucune des deux balles tirées par l'accusé ne l'a gravement touchée. Elle resterait néanmoins dévastée par la nouvelle de l'emprisonnement de Julien Sorel, le grand amour de sa vie, et de son procès qui arrive. En effet, elle continuerait, malgré tout, d'aimer l'ancien précepteur de ses enfants. Louise de Rênal en serait même venue à déclarer qu'elle aurait préféré être tuée de la main de son amant, plutôt que de vivre ce cauchemar.



5 mai: un juge est venu rendre visite à Julien. Celui-ci reconnaît son crime de manière claire et précise : "J'ai donné la mort avec préméditation, j'ai acheté et fait charger des pistolets chez l'armurier. L'article 1342 du code pénal est clair, je mérite la mort et je l'attends."

Dans une lettre à destination de sa femme, Mathilde de la Môle, Julien Sorel aurait expliqué une fois de plus que son acte était le résultat d'une vengeance et qu'il le regretterait. Il lui demande de ne plus lui adresser la parole, pour que ce crime n'entache pas sa noble réputation. Julien Sorel aurait aussi déconseillé à sa femme de se rallier aux habitants hauts-placés de Verrières, il lui aurait préconisé le soutien du Curé Chélan, l'homme qui a éduqué Julien durant son adolescence.



7 mai: Julien Sorel est transféré à la prison de Besançon, où un nouvel interrogatoire est prévu. Il n'aurait qu'une déclaration en tête : "J'ai voulu tuer, je dois être tué". Le prisonnier semble ne pas vouloir se défendre pour son acte à ce jour incompréhensible encore.

Chroniques de Verrières

Des interrogatoires à la chaîne !

Au cours du dernier interrogatoire du jeune Julien Sorel, réalisé au cours de ces trois dernières heures, le jeune homme a ainsi avoué avoir prémédité la tentative d'assassinat de la femme du maire, Madame de Rénal.

On a vu défiler plusieurs de ses connaissances à la prison de Besançon.

Monsieur Chélan, curé de Verrières, de temps en temps, a versé quelques larmes silencieuses le long de ses joues. Un vieux paysan est venu le rechercher. Julien Sorel, d'après nos sources sur ce qui a filtré de cet entretien, est resté inconsolable après cette visite.

Il aurait passé le reste de cette horrible journée, à se promener dans son étroit donjon, comme fou, à l'idée de la mort qui se rapproche, son courage semble disparu à présent.

Son meilleur ami, Fouqué, l'ami de toujours, est arrivé en fin de journée. Il aurait proposé au prévenu de vendre tous ses biens pour séduire le geôlier et pour sauver Julien Sorel.

De source sûre, Monsieur de Frilair lui a offert ses services pour le recommander aux juges ainsi que pour implorer l'acquittement de l'accusé. Nous ne savons pas pour le moment si cette transaction sera possible avant le procès et si l'accusé a accepté cette offre. Le procès s'ouvrira dans les prochains jours et nous n'aurons pas de vous le raconter, grâce à nos journalistes sur place.



Chroniques de Verrières

Mlle de la Môle: une femme prête à tout ?

D'après de nombreuses rumeurs, la jeune Mademoiselle de la Môle, fille du respectable Monsieur de la Môle, utiliserait beaucoup d'argent afin de modifier le jugement de Julien Sorel, incarcéré le 3 mai à Verrières car accusé de tentative de meurtre à l'égard de Madame de Rênal. Selon plusieurs témoins, Mademoiselle de la Môle aurait été aperçue faisant des allers et retours entre la prison et son domicile.

La question de la provenance de cette somme astronomique d'argent se pose. Utilise-t-elle la fortune de son père qui, on le rappelle, a catégoriquement refusé l'union entre sa fille et le jeune Sorel ?

Quant à Julien Sorel, le plus jeune fils du charpentier de la petite ville de Verrières, rien ne compte plus que de sauver l'honneur de celle-ci.

En effet, d'après Monsieur de Croisenois, Julien désire la voir mariée avec ce dernier, en partie pour leur enfant à naître, enfant conçu dans le plus grand des péchés, fait assez surprenant pour celui qui voulait devenir ecclésiaste !

Cependant, Mademoiselle de la Môle semblerait désapprouver fortement le plan de son amant concernant ce mariage arrangé, éperdument amoureuse de ce dernier et prête à tout pour le sauver jusqu'à risquer de se compromettre. Cette dévotion tranche nettement avec le caractère plus calme de Monsieur Sorel qui, lui, semblerait résigné à son sort.

Mademoiselle de la Môle réussira-t-elle à sauver la vie de son amant ? C'est la question que tout le monde se pose.



Chroniques de Verrières

Ouverture du procès de Julien Sorel

Aujourd'hui, 17 mai, dans la grande salle du palais de justice de Besançon, le jeune Julien Sorel, fils du charpentier de Verrière et aussi le plus jeune de sa fratrie est jugé pour avoir tiré avec un calibre 19 sur Madame de Rénal, femme du maire de Verrières. Celle-ci n'a été que blessée. Le procès a commencé à 9h et toute la province de Besançon était réunie. Parmi eux, Madame de Rénal mais aussi Mathilde de la Môle, la compagne du petit Sorel, et Fouqué, un ami d'enfance. De l'autre côté, le jury, douze personnes chargées d'examiner le crime et s'il y a eu préméditation. L'avocat de Julien Sorel a pris la parole afin de le défendre, et a parlé pendant cinq minutes. On assiste à une véritable plaidoirie. Personne n'a quitté la salle pour aller manger. Le procès a rapidement repris. Les débats ont duré jusqu'à minuit, heure à laquelle le président a été obligé de s'interrompre.



Un criminel qui souhaite la mort !

Deuxième jour du procès: le président des assises a demandé aux témoins s'ils avaient quelque chose à ajouter.

Le jeune Julien Sorel s'est alors levé et a prononcé les mots suivants:

"Je ne demande aucune grâce" a-t-il dit, lors de sa prise de parole. L'accusé semble s'être condamné lui-même, notamment en avouant la préméditation de son acte, puis en faisant une critique de la haute société et du système de classe. Ce discours, émouvant, a duré vingt minutes, laissant l'avocat de M Sorel stupéfait.

Au milieu de l'après-midi, les jurés se sont retirés dans leur chambre pour délibérer pendant une heure.



Verdict

Au bout de cinq jours de procès du dénommé Julien Sorel, ce dernier a déclaré aux jurés que son crime était prémédité et a donc avoué qu'il est coupable. De surcroît, il a nié les arguments de son avocat qui cherchait pourtant à le défendre. Trois connaissances de Julien Sorel étaient présentes sur le banc des jurés. L'amante du coupable a même envoyé une lettre à l'ensemble des jurés dans le but de défendre l'accusé, malgré le fait que ce dernier ne semble pas vouloir être acquitté.

Le verdict est donc tombé en ce 18 mai, annoncé par Monsieur Valennod : Julien Sorel est accusé de meurtre, avec préméditation et est condamné à la peine de mort. Des cris et des sanglots se sont fait entendre dans la salle d'audience ; le moment est tragique.



Chroniques de Verrières

Il a refusé l'appel

Cela fait quelques jours que les jurés ont délibéré et que le tribunal a prononcé son verdict. Malgré le soutien d'un très grand nombre de personnes, essentiellement des femmes, Julien Sorel refuse de faire appel. Comment comprendre un tel choix ?

Julien Sorel, jeune fils d'artisan puis chevalier de la Vernaye, a connu une fulgurante ascension sur dix ans qui s'écroule en un tir. Ce dernier est condamné à mort suite à la tentative de meurtre envers Madame de Rênal, son amante, qui fut un temps aussi son employeuse.

De son propre aveu, le jeune Sorel a accepté sa peine, avec résolution et nonchalance, presque avec une sérénité retrouvée. Mathilde de la Môle, jeune bourgeoise et amante de Julien ne peut supporter son refus de faire appel, elle a encore essayé de le convaincre mais celui-ci a refusé en déclarant : « Mourrons ».

L'avocat de Sorel, Monsieur Félix Vaneau, a pu le rencontrer, après le verdict, mais, contre toute attente, celui-ci a fini par comprendre son client, à propos de son choix de mourir.



« Il a cessé d'exister. »



L'exécution de Julien Sorel a eu enfin lieu en ce mois de juin, lors d'une journée ensoleillée, mais sans la présence de ses deux maîtresses. Tout s'est déroulé simplement, convenablement et sans affectation. Sorel a pu enfin trouver le repos, son ami Fouqué présent à ses côtés lors de la cérémonie d'exécution. Au fond de son caveau, l'hypocrisie de la population mondaine ne peut plus toucher ce fils de charpentier. Les innombrables échecs de Julien Sorel l'ont conduit à sa mort.

Nous apprenons que Mme de Rênal a succombé elle aussi à cette exécution, dans des conditions troubles, dont nous ne connaissons pas les contours.

La jeune veuve, Mathilde de la Môle, après avoir affiché un tristesse, digne d'une grande tragédienne, a également disparu de la vie publique. Nul ne sait si elle parviendra à retrouver sa place dans la noblesse de sa famille, après la mort du père de son enfant

Chroniques de Verrières

Journal réalisé par la classe de 1^oG du lycée Henri Bergson

Histoire originelle : Le Rouge et le Noir, Stendhal

RÉDACTRICES EN CHEF :

Marion BOCAHUT
Éloïse BOISNARD
Margaux CONAN
Jeanne PICHON

LES PROFESSEURS :

M. BAUD
MME HUBERT
MME LE SÉNÉCHAL

LES ILLUSTRATRICES :

Camille FAUCHEUX
Jeanne PICHON

RÉDACTION :

Achille BEGOUEN-GASTE
Marion BOCAHUT
Éloïse BOISNARD
Margaux CONAN
Gwendal DENIEL
Camille FAUCHEUX
Romane GODEMENT
Rolly KOFI
Noreen KUM
Antonin PERRAULT
Jeanne PICHON
Timothé PIN
Kylian PINOT
Maëlys SOULETIS
Juliette VERNEAU

